

NOUVELLES DES INSTANCES DE L'AUF (DÉCEMBRE 2008)

1. Conseil scientifique

Projets scientifiques de l'AUF

Cette réunion du Conseil scientifique a été l'occasion de présenter quelques projets phares de l'Agence : création éventuelle d'un sixième institut consacré à la gouvernance universitaire, lancement du programme de bourses « Horizons francophones », évolution des campus numériques vers des écocampus à zéro consommation d'énergie, élaboration d'un site web de production et valorisation de ressources scientifiques et pédagogiques issues des actions soutenues ou initiées par l'AUF, régionalisation des appels pour les projets de coopération scientifique inter-universitaires (PCSI) et création de PCSI méditerranéens.

Sélection des appels à projets

Le Conseil scientifique a décidé de soutenir cinq nouveaux masters :

- 3^e cycle mention « État de droit et société civile », Université de Babès-Bolyai, Cluj-Napoca, Roumanie;
- Filière Master francophone euro-méditerranée « Culture juridique et gouvernance », Université Ain-Shams, Égypte;
- Master francophone « Architecture et paysage », Université d'Hanoi, Vietnam;
- Master 2 « Recherche Chimie et applications, option hydrochimie » et Master 2 « Recherche Signal, télécoms, imagerie et parole (STIP) » de l'École doctorale Sciences et technologies, Université Libanaise, Liban.

De plus, le Conseil scientifique a recommandé de soutenir l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone.

Prix scientifiques

Le Conseil scientifique a proposé que la 15^e Assemblée générale de l'AUF (Bordeaux, les 17 et 18 mai 2009) soit l'occasion de remettre à leurs récipiendaires les deux Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs, ainsi que le prestigieux Prix El Fasi.

2. Conseil associatif

Sommet de la Francophonie

Les membres du Conseil associatif ont pu prendre connaissance des multiples activités organisées ou soutenues par l'AUF dans le cadre du XII^e Sommet de la Francophonie de Québec : plus d'une dizaine de colloques, rencontres ou revues, dans différents domaines du savoir, ont en effet pu bénéficier de l'appui de l'Agence universitaire.

Cotisations

Après que le programme prévisionnel de la 15^e Assemblée générale de l'AUF ait été présenté au Conseil associatif, les dispositions statutaires relatives au paiement des cotisations des membres ont été précisées. Il a été rappelé que ce sont les membres en règle de cotisation qui pourront valablement s'inscrire pour participer à cette importante réunion quadriennale.

Nouvelles adhésions

En raison de la proximité de la 15^e Assemblée générale, et afin de ne pas fausser les équilibres régionaux avant les élections qui s'y tiendront, seules sept demandes d'adhésion ont été soumises à l'examen du Conseil associatif, qui a décidé d'admettre les quatre établissements suivants à titre de membre titulaire :

- Centre de biotechnologie de Borj Cedria, Hammam-Lif, Tunisie;
- Université libre de Kinshasa, Kinshasa, République démocratique du Congo;
- École normale supérieure de Libreville, Libreville, Gabon;
- Université des sciences de la santé du Laos, Vientiane, Laos.

3. Conseil d'administration

Assemblée générale

Le Conseil d'administration a approuvé l'ordre du jour provisoire, le programme prévisionnel ainsi que le projet de règlement intérieur de la 15^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie. Les membres du Conseil d'administration ont également été informés des décisions prises par le Conseil associatif en la matière.

Questions institutionnelles et financières

Le Conseil d'administration a adopté le rapport de Monsieur le Recteur sur les réunions institutionnelles de la Francophonie, le suivi des programmes et la réunion du Comité de gestion. Le rapport de la Commission des finances présentant l'état de réalisation du budget 2008 et le budget initial 2009, ainsi que le règlement financier et la charte informatique, a aussi été approuvé par le Conseil.

Nomination

Sur proposition des membres universitaires du Conseil d'administration, le Conseil d'administration a nommé :

- M. Gérard Cliquet, membre du Conseil scientifique à titre de représentant des réseaux institutionnels, en remplacement de feu M. Youssef Alouane;
- M. Émile Tanawa, directeur du Bureau Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie.

CARTOGRAPHIE DES IMPLANTATIONS DE L'AUF À TRAVERS LE MONDE

Pour répondre efficacement aux besoins exprimés par ses établissements membres, l'AUF s'est dotée d'un réseau de 64 implantations locales, dans près de 38 pays, qui coordonnent et animent ses programmes de coopération.

NB : Une même ville peut abriter plusieurs implantations (campus numérique, bureau régional, institut, etc.)

